CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E209157** **VALABLE JUSQU'AU** **09/04/2027**

ÉDITÉ LE 17/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/2019

Raison sociale : SOLEIL PLOMBERIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/10/2019

Capital : 15 000

207 RUE ANTOINE BARNAVE
26000 VALENCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS

Siret : 877 846 576 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8500048

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 23104978742

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 23104978742

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 75 55 30 30 **Fax :**

Portable : 06 74 76 88 75

Responsabilité légale :
SOLEIL INVESTISSEMENTS (453 946 709) / BEAUGIRAUD LAURENT PRÉSIDENT / DUSSER ARNAUD MARCEL HENRI-MARIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@villa-soleil.com

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 227 939 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	1	10/04/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		10/04/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/03/2026 16:07

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E209157** **VALABLE JUSQU'AU** **09/04/2027**

ÉDITÉ LE **17/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/2019
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/10/2019
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS

Siret : **877 846 576 00016**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 8500048

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 23104978742

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 23104978742

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SOLEIL PLOMBERIE**

207 RUE ANTOINE BARNAVE
26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 55 30 30 **Fax :**
Portable : 0674768875

Site Internet :
E-mail : contact@villa-soleil.com

Responsabilité légale :
SOLEIL INVESTISSEMENTS (453 946 709) / BEAUGIRAUD LAURENT PRÉSIDENT / DUSSER ARNAUD MARCEL HENRI-MARIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/04/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	10/04/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	10/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.